



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Valorisation du statut des manipulateurs radio

Question écrite n° 26577

### Texte de la question

M. Lionel Causse attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des manipulateurs radio. Les manipulateurs radio sont des techniciens d'imagerie mais également des soignants qui participent au quotidien au bon fonctionnement de l'hôpital public. Ces derniers souhaitent donc savoir pourquoi ils ne bénéficient pas, à la différence du personnel des urgences, de la prime Buzyn. Ils revendiquent également de recevoir, comme les infirmiers ou les sages-femmes, la prime Veil. Enfin, les manipulateurs radio regrettent de ne pas bénéficier de la prime d'intéressement sur l'activité privée. M. le député est certain de la volonté de Mme la ministre d'améliorer le sort des personnels hospitaliers, comme le démontre la mise en place accélérée du plan « Investir pour l'Hôpital » déclenchée en début d'année 2020. Il l'interroge donc sur la possibilité de faire bénéficier les manipulateurs radio d'une de ces trois primes, ce qui permettrait une meilleure reconnaissance du travail effectué quotidiennement par ces derniers pour assurer le bon fonctionnement des hôpitaux publics.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Causse](#)

**Circonscription :** Landes (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26577

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2020](#), page 1011

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)